

le complexe préhistorique houatais

par MICHEL PENSEC

GEOGRAPHIQUEMENT :

L'île de Houat forme l'angle S.E. du quadrilatère losangique Quiberon - Le Palais (Belle-Ile) - Houat - Port-Nava'o à l'entrée du Golfe.

Elle est l'une des émergences qui, de Penmarc'h au Croisic, subsiste de l'ancien plateau littoral actuellement submergé délimitant le continent jusqu'au Boréal : Les Glénan, Groix, Téviec, Houat, Hoëdic, Dumet, La Calebasse.

Vers - 15000, la rivière de Vannes débouchait en mer, sous la Teignouse. Puis, aux alentours de - 5000, l'Océan enserra progressivement les îles morbihannaises actuelles et atteint Téviec et ses prédateurs.

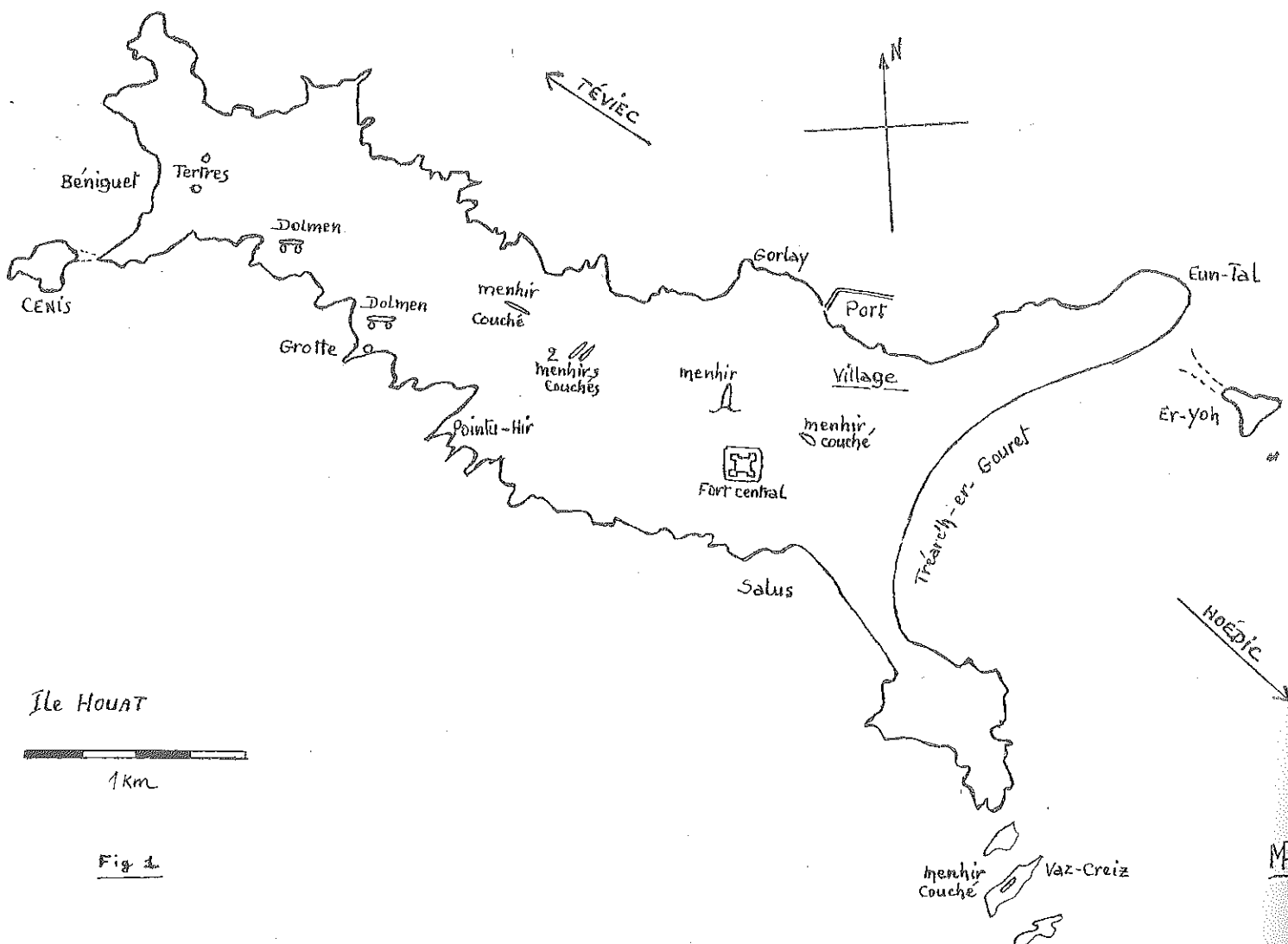
Au basses mers des fortes marées (100 à 116), il est aisé de reconnaître entre Quiberon et Houat le cordon discontinu d'îlots et de roches-écueils cernant la baie.

Houat forme ainsi le trait de jonction naturel entre les deux stations-nécropoles épipaléolithiques armoricaines reconnues à ce jour : Téviec et Hoëdic.

De ce fait l'île a, incontestablement, vécu les pérégrinations des « Mésolithiques » et subi leur influence.

Cependant c'est, semble-t-il, l'Énéolithique (Chalcolithique) qui a marqué l'origine de la permanence humaine sur cette terre fermée, où la culture mégalithique prospéra, si l'on en juge par les vestiges décelés.

Considérant cette situation géographique et, par ailleurs, l'altitude de Houat : moyenne + 15 m, avec une proéminence de 31 m au « Fort-Central », d'où la vue embrasse un vaste horizon côtier, de Groix (par temps très clair) à Saint-Nazaire (les cheminées de Donges s'apercevant nettement par beau temps), l'on comprend l'intérêt et les avantages justifiant la fixation des populations d'alors.



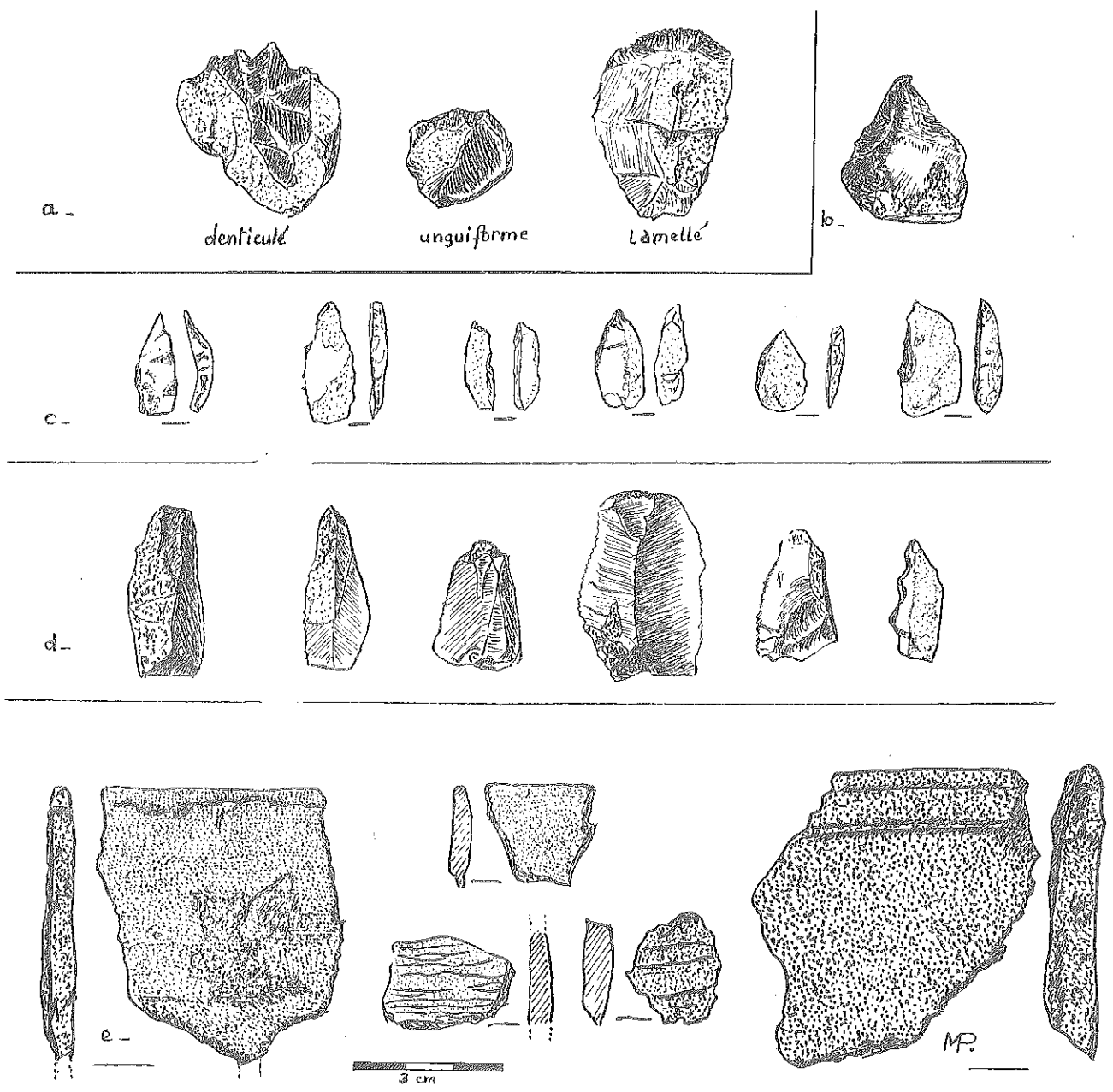


fig. 2

a - grattoirs

b - bec

c - Pointes dites "du Mulon"

d - Lames, Lamelles

e - rebords de Vases

MONUMENTS ET SITES (Fig. 1)

Longitudinalement — d'Ouest en Est — sur les 5 kilomètres de l'île, se comptent successivement :

- 2 tertres formant tumulus ensablé ;
- 2 doimens ;
- 6 menhirs dont aujourd'hui un seul est encore érigé au lieu-dit « Park-er-Menhir ».

Les archives dénombrent ainsi les vestiges préhistoriques houatais :

- l'îlot Er-Yoc'h (dit le Mulon), site classé ;
- le menhir isolé et couché sis au lieu-dit « Vas-Kreiz » ;
- le dolmen à galerie de Stang-Vras (section JN 4) ;
- le tumulus situé au Stang-Vras (section JN 3).

(Ces trois monuments répertoriés, ont été classés le 5 mars 1931).

- le dolmen à galerie de Bod-Lann Vras (sect. LN 3) ;
- le menhir érigé du Park-er-Menhir (sect. LN 1) ;
- les 2 menhirs couchés du lieu-dit Men Plat (section LN 1) ;

- le menhir situé au Men Guen (section L 3).

(Ce dernier, également classé le 5 mars 1931).

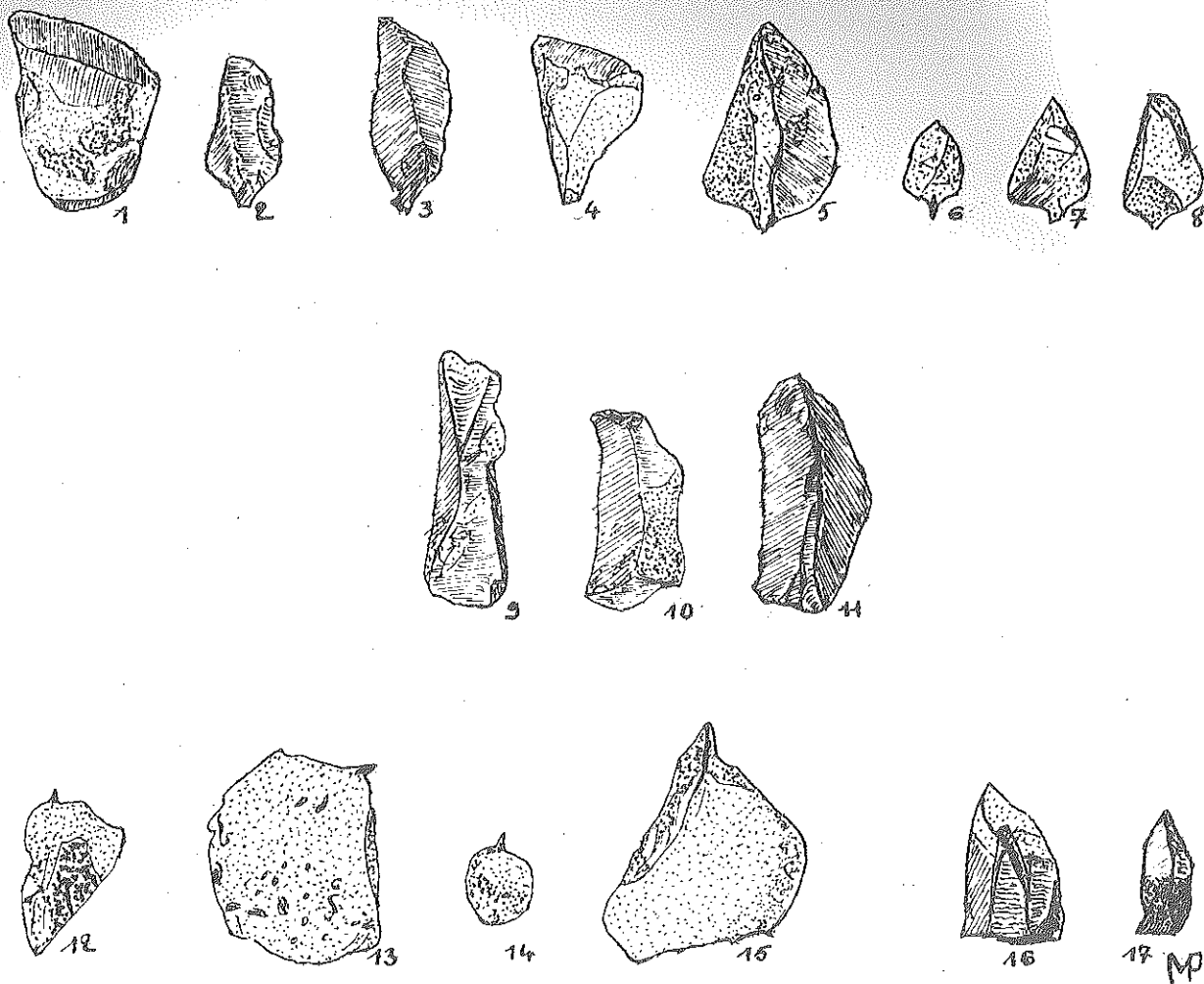
L'îlot Er-Yoc'h, rattaché à l'extrême pointe N.-E. de l'île par une chaussée grossière constituée de roches, galets et sables, n'est accessible — à pied sec ou à gué — qu'en période de grandes marées.

Dès 1886, l'abbé Lavenot, recteur de Houat, y remarqua des débris d'os, de poteries, ainsi que des silex divers.

En 1923, MM. Le Rouzic, Jacq et S.J. Péquart y entreprirent des prospections rationnelles et y découvrirent un important gisement énéolithique et néolithique.

Ils y recueillirent entre autres (fig. 2) :

- des vases de terre locale micacée et granitée de quartz, entiers et partiels (fonds, rebords, soit simples, soit à décorations à incisions linéaires continues et discontinues) — une centaine environ ;
- 5 haches et 4 autres fragments ;
- une centaine de percuteurs ;
- des galets présentant des traces d'usage ;
- de nombreux nucléi ;
- nombre de grattoirs divers et lamellés ;



3 cm.

fig 3 : 1 à 8 pointes de flèches (1 à tranchant convexe) 9-10 lamelles
12 à 15 : perçoirs (12-13-14 d'épine) 16 : pointe 17 : pointe à talouer (?)

- plus de 300 pointes de silex dont bon nombre de facture originale typiquement localisée, et dénommées de ce fait : « pointes du Mulon ».
- plus de 2 m³ de débris d'os (bœuf, porc, sanglier, mouton, chèvre, castor et phoque).

J'ai pu constater plusieurs années durant l'échouement de phoques, courant novembre, à la pointe sablonneuse d'Eun Tal, pointe toute proche de Er-Yoc'h. Ainsi, les locaux n'avaient qu'à s'en saisir et dépecer ces mammifères marins.

- 3 bois de cerfs destinés à l'emmanchement des haches polies ;
- 1 crâne d'homme adulte, de type atlanto-méditerranéen, ainsi que des fragments de squelette. Le crâne est exposé au musée Miln de Carnac.

Le rocher (80 m sur 30 m) a été classé le 26 février 1927.

A proximité et à l'ouest du village, dans les sections cadastrales (S. LN 1 et L 3), des tas d'épierrements ont été disséminés par les iléens « cultivateurs ».

Parmi cette « caillasse » accumulée depuis des décennies, il a été possible, avec l'aimable autorisation de la municipalité, des propriétaires des terrains et la tutelle de la S.P.M., de trouver mêlés :

- 8 percuteurs simples et doubles, de quartzite notamment ; l'un, en silex jaune, du fait de sa conformation originale, semble, à la préhension, présenter la particularité d'être un percuteur pour gaucher ;
- quelques silex fonctionnels, des nucléi ;

- 2 galets aménagés (coupoirs - bifaces), dont l'usage serait motivé, selon plusieurs, par la raréfaction du silex ;
- une meule et une molette probable ;
- un tranchet ;
- un talon de hache polie ;
- un talon de hache en pierre noire, retaillée en râcloir ;
- une pierre percée d'un trou arrondi et usé apparemment par l'emploi d'un cordon ou filin et dont l'application paraît avoir consisté soit en poids de filet de pêche (donc plus récent), soit en poids pour machine à tisser rudimentaire ;
- quelques pointes, médiocres ; l'une jolie, pédonculée ;
- quelques tegulæ et tessons de vases en terre locale ;
- une lamelle de bronze, fortement corrodée (poignard).

De plus, sur le même terrain, dans une ornière de roue de voiture récente, a été ramassé un grattoir microlithique circulaire, de caractère « mésolithique ».

Sur le périmètre de l'île, des avancées rocheuses, enserrant d'agréables anses ou criques de sable fin ou de galets, et dénommées : Porz-Plouz, Chudel (La Batterie), Béniquet, Gorlay, etc... il n'est pas rare de rencontrer, à même le sol, parfois en bordure immédiate, voire à l'aplomb de la falaise (fig. 3) :

- des percuteurs ou galets présentant des étoilures d'utilisation ;

- des fragments résiduels de charbons ;
- des débris de céramique ;
- des éclats de quartz, ou de silex — abondants — la quasi-totalité constituée de microlithes.

Ces derniers se trouvent parfois, en quantité non négligeable au pied de roches assez élevées (hauteur d'homme et plus) qui, du fait de l'orientation vers l'Est ont pu permettre la présence probable momentanée d'ateliers de débitage.

Les silex ainsi éparpillés sur la granulite ou sur le sol sablonneux fortement marqué par l'érosion éolienne (d'où l'absence de stratigraphie) se présentent sous forme :

- de déchets de taille (on y trouve quelques lamelles « coup de burin ») ;
- d'éclats employés, marqués de traces d'usure (dentelures très fines).
- d'outils (parfois retouchés) ;
- lames et lamelles, perçoirs (certains à épine), éléments de faucille, pointes (pédunculées, foliacées), grattoirs...

Dans une excavation de roche surplombant une pointe de la « Côte Sauvage » et camouflés sous un voile d'herbe rase dormaient quelques rejets de silex, 3 coquilles de bernicles, ainsi que d'infimes débris charbonneux ayant quelque peu coloré le sable couvrant. Il serait hasardeux d'affirmer, en l'occurrence, la présence d'un foyer, si ce n'était, à la rigueur, la trace d'un feu occasionnel.

Présumons aussi qu'un autre creux naturel (de la forme d'une cuvette plate), à l'assise d'un rocher relativement élevé, en bordure de côte, à Douar-er-Béniguet, a pu et dû servir de réserve ou de cache de silex. Une centaine de microlithes variés (éclats informes, lamelles brisées, pointes minuscules...) y étaient épanchés, recouverts d'une mousse compacte.

Disons, pour clore ce chapitre, qu'il semble qu'il faille voir, dans ce contexte, un faciès proto-néolithique côtier armoricain.

* *

La façade Ouest de l'île, entre Beg-er-Vachif et Douar-er-Béniguet n'est pas moins prodigue en pièces de mêmes natures.

L'îlot Cénis, à l'extrémité S.-O. de l'anse de Béniguet et qui surplombe un large panorama, embrassant notamment le tumulus de Stang-Vras encore intact de prospection et par ailleurs protégé, a déjà reçu la visite de membres de la S.P. du Morbihan, essentiellement de M. Bernier, dont un rapport a été publié au Bulletin de la S.P.M. en date du 13 janvier 1965.

Accessible à basse-mer par un tombolo (passage sablonneux reliant l'îlot à Houat), Cénis sert d'abri aux mouettes et goélands qui y nichent et couvent, et de repaire aux rongeurs (lapins, rats, mulots). A proximité des galeries souterraines de ces derniers, mêlés à la terre noirâtre, l'on trouve fréquemment des tessons de céramique à trous, à boutons de préhension, et à impression au doigt : gobelets, jarres...

Cette poterie noire et brunâtre, la plupart du temps grossièrement modelée, contient de nombreux grains de quartz et révèle peu d'éléments décoratifs : incision en doubles lignes horizontales parallèles.

L'outillage lithique comprend (fig. 4) :

- des grattoirs unguiformes, en bouts de lames, discoïdes, carénés ;
- nombre de microlithes : lamelles, pointes : certaines (rares) géométriques ; trapèzes et triangles grossiers ;
- des burins souvent dièdre d'angle ;
- des pointes de flèches de facture très élémentaire ;
- quelques éclats de cristal de roche semblent avoir été intentionnellement ouvragés à fin d'utilisation : (1 pointe, 1 tranchet, 1 flèche, 1 perçoir).

Dans ce contexte ont également été recueillis :

- un très beau nucléus à lamelles, en jaspe, permettant de supposer un certain usage en tant que grattoir ;
- 2 lamelles (en roche semblable) ;
- 2 talons de haches polies, en silex ;
- 1 hachette votive en fibrolite.

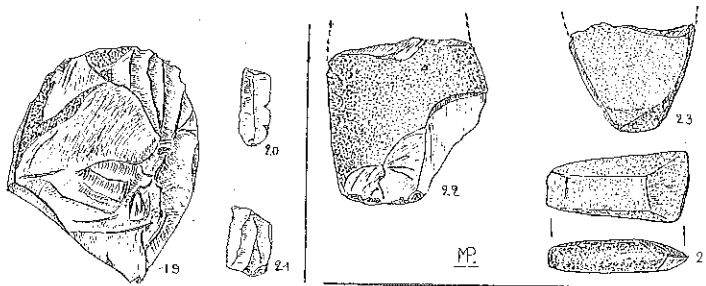
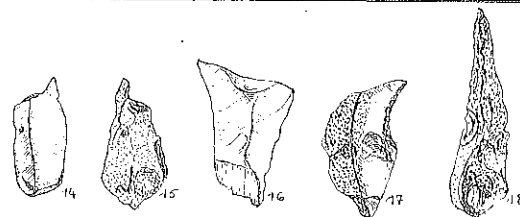
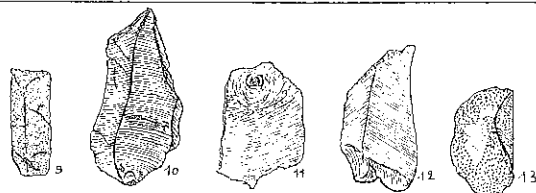
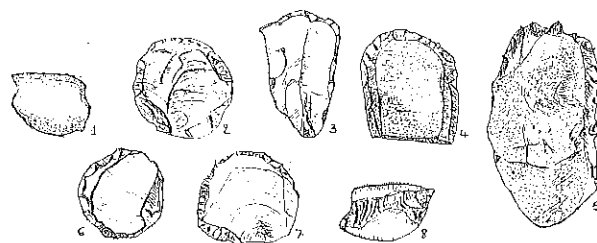


Fig 4 : 1 à 8 : grattoirs 9 à 13 : lames 14 à 16 : perçoirs
17 : coche 18 : poinçon ou alène (?) 19 : nucléus en jaspe 20-21 : lamelles en jaspe
22-23 : talons de haches en silex 24 : hachette en fibrolite.

A noter que les galets de silex (blanc-gris, blond, noir) abondent dans les parages iliens, ce qui explique la quantité relativement importante de microlithes es-saimés sur tout le territoire houatais.

Au surplus, si l'on tient compte :

- des écrits historiques relatifs à l'occupation du sol par les Romains, écrits corroborés par des traces de fragments de vases d'époque ;
- des trouvailles incidentes de pièces de monnaie dont :
 - 1 monnaie de billon — supposée du XVI^e siècle — et très abîmée ;
 - 1 « Tournai » daté de 1635 : en bon état de conservation,

le doute n'est plus permis quant à la pérennité de la présence humaine, de l'épipaléolithique à nos jours.

* *

BIBLIOGRAPHIE

- « La Bretagne » - P.R. GIOT, J. L'HELGOUACH, J. BRIARD, « Mondes anciens », Arthaud, pp. 107-120.
- Bulletin de la S.P. du Morbihan - Janvier 1965
- « L'îlot de Cénis » - G. BERNIER, Procès-verbaux.
- Bulletin de la S.P. du Morbihan - Juillet 1967
- M. PENSEC, Procès-verbaux.
- CARNAC : fouilles faites dans la région - îlot de Er-Yoh », par Z. LE ROUZIC. Imprimerie Lafolye et J. de Lamarzelles - Vannes 1930
- Un gisement mésolithique en Bretagne et la Nécropole Mésolithique de Théviac (Morbihan). Société d'Impressions Typographiques (1935). Nancy
- La Préhistoire du Morbihan - Y. ROLLANDO

S.P.M., 2, rue Noé - Vannes.
P.P. 20-66-68.

M. PENSEC
16, rue des Pins, Lorient